Négociations tarifaires : Pfizer évoque un non-lancement de nouveaux médicaments en France

Compte Test - 2026-01-22 21:16:37 - Vu sur pharmacie.ma

Lors de la conférence J.P. Morgan Healthcare qui s'est déroulée le 12 janvier 2026, le PDG de Pfizer, Albert Bourla, a tenu des propos très offensifs à l'égard des pays pratiquant des prix bas du médicament, ciblant explicitement la France. Selon Reuters, il a posé un dilemme provocateur : soit aligner les prix américains sur ceux de la France, soit cesser d'approvisionner cette dernière. Il a affirmé que, dans ce cas, la France se retrouverait sans nouveaux médicaments, estimant que le cadre américain empêcherait Pfizer d'accepter des prix plus faibles à l'international. Ces déclarations ne constituent pas une annonce formelle de retrait, mais relèvent plutôt d'un signal de pression adressé aux pouvoirs publics dans un contexte de négociations internationales fortement influencé par la géopolitique. Cette déclaration s'inscrit dans le prolongement des accords de baisse de prix conclus avec l'administration Trump, qui introduisent un benchmark international des prix, inspiré du principe de «nation la plus favorisée». Un arrêté présidentiel de mai 2025 formalise cette logique, notamment pour certains segments comme Medicaid et pour les lancements de nouveaux médicaments, avec pour objectif de rapprocher les prix américains de ceux observés dans d'autres pays développés. Pour Pfizer, cette politique réduit la capacité du laboratoire à maintenir des écarts de prix entre marchés : si les États-Unis exigent un alignement sur les pays les moins rémunérateurs, l'entreprise affirme n'avoir d'autre choix que de réclamer des hausses ailleurs ou de renoncer à commercialiser certains produits. La France apparaît comme une cible symbolique dans ce bras de fer, en raison de son système de négociation tarifaire strict. Le Financial Times rapporte d'ailleurs que plusieurs groupes pharmaceutiques américains évoquent des retards de lancement, voire des «non-lancements» en Europe, si les conditions économiques ne sont pas jugées satisfaisantes. À ce stade, les propos de Pfizer concernent essentiellement l'accès aux nouveaux médicaments et non le retrait des spécialités déjà commercialisées. Le scénario le plus plausible serait un allongement des négociations de prix et un accès tardif à l'innovation en France. En 2024, le délai médian entre l'AMM et la disponibilité effective atteignait déjà 523 jours, avec de nombreuses indications en négociation prolongée. Un durcissement des rapports de force risquerait de toucher en priorité les domaines où l'innovation est la plus coûteuse, comme l'oncologie. Des dispositifs dérogatoires, tels que l'accès précoce, existent mais restent limités et ne couvrent pas l'ensemble des innovations.